Rapport financier 2021

Les années 2020 et 2021 ont été fort perturbées par l'épidémie de Covid¹, avec notamment une très faible fréquentation d'élèves sur l'année scolaire 2020/2021. Avec cependant un fort rattrapage de fréquentation scolaire sur le dernier trimestre de 2021 (juin).

Pour mémoire, nous avons subi une fermeture administrative de :

- 163 jours sur 2020
- 138 jours sur 2021

Notre réouverture a été conditionnée à l'application de nombreux protocoles, qui ont souvent évolué (jauge, espacement, masque, pass sanitaire puis vaccinal...) Autant de contraintes qui ont pu freiner la fréquentation, et donc nos recettes sur les années 2020, 2021 et 2022.

	2019	2020	2021
Scolaires	16 456	4 011	11 296
Fréquentation publique	104 071	53 783	60 551
Fréquentation totale	120 527	57 794	71 847
Prix moyen TTC	5,24€	5,47€	5,29€

Compte de Résultat au 31.12.2021

L'EXPLOITATION:

Le résultat net au 31.12.2021 s'élève à 80 167 € contre 120 426 € au 31.12.2020.

	2021	2020	%
Produits d'exploitation (A)	987 844	864 805	14%
Charges d'exploitation (B)	932 745	784 152	19%
RESULTAT D'EXPLOITATION (A-B)	55 099	80 653	-32%
Résultat financier	441	659	-33%
Résultat exceptionnel	27 743	67 328	-59%
- IS	3 116	28 214	-89%
RESULTAT NET	80 167	120 426	-33%

Ce résultat, en baisse de 33%, reste très élevé pour l'association, et il est, sur 2021, entièrement dû aux subventions exceptionnelles liées au Covid, pour un total de 126 638 € : 63 256 € de fonds de solidarité de la part de l'État, 57 064 € du CNC et 6 318 € d'Europa Cinéma, (auxquelles s'ajoute une aide de déduction de charges sur les salaires pour 40 384 €...

Par ailleurs un résultat exceptionnel en baisse, car il n'y a pas eu de demande de remboursement d'investissements auprès du CNC en 2021 (compte de soutien financier – SFEIC).

¹ L'Atalante a connu deux périodes de fermeture : du 15 mars au 22 juin 2020, soit 100 jours ; et du 30 octobre au 18 mai 2021, soit 201 jours. C'est-à-dire près d'une année entière.

			2021 hors	Subv.	2020		2020 hors	Subv.
	2021	%	élements	Excep.	Balance	%	élements	Excep.
			excep.	Covid	Dalance		excep.	Covid
Recettes (CA)	541 455	55%	541 455		486 870	56%	486 870	
Adhésions et soutiens	69 180	7%	69 180		72 547	8%	72 547	
Subventions	361 340	37%	234 702	126 638	297 996	34%	204 811	93 185
Reprises et transferts de charges	15 869	2%	15 869		7 393	1%	7 393	
Produits d'exploitation	987 844		861 206	126 638	864 806		771 621	93 185
Achats de matières premières et autres appro	69 084	7%	69 084		73 618	9%	73 618	
Location de films	151 764	16%	151 764		126 885	16%	126 885	
Autres achats et charges externes (hors GE et location	216 348	220/	216 348		202 835	260/	202 835	
films)	210 340	23/0	210 346		202 633	20%	202 633	
Groupement d'employeur	36 843	4%	36 843		46 568	6%	46 568	
Masse salariale	393 150	42%	433 534	-40 384	271 720	35%	321 057	-49 337
Impôts, taxes, et autres charges	13 641	1%	13 641		11 902	2%	11 902	
Dotations aux amortissements	51 169	5%	51 169		49 143	6%	49 143	
Dotations aux provisions	746	0,1%	746		1 481	0,2%	1 481	
Charges d'exploitation	932 746		973 130	-40 384	784 152		833 489	-49 337
RESULTAT D'EXPLOITATION	55 099		-111 923	167 022	80 653		-61 869	142 522
Produits financiers	841		841		659		659	
Charges financières	399		399		0		0	
Résultat financier	441		441	0	659		659	0
Produits exceptionnels (hors SFEIC)	0		0		300		300	
SFEIC - Soutien Financier à L'Expl. Cinématographique	27 744		27 744		67 099		67 099	
(CNC)	27 744		27 744		67 099		07 099	
Charges exceptionnelles (hors SFEIC)	0		0		70		70	
Résultat exceptionnel	27 744		27 744	0	67 469		67 469	0
IC	3 116	1		3 116	28 214			28 214
IS	3 110	ļ		2 110	28 214			28 214
RESULTAT NET	80 167		-83 739	163 906	120 567		6 259	114 308

RECETTES:

Le total des produits d'exploitation s'élève à 987 844 € contre 864 805 €, au 31.12.2020 (+14%).

Les **adhésions** sont en baisse de 56 547 € contre 65 760 € en 2020, qui était l'année du pic d'adhésion à presque 2500 adhérents (à fin août 2020). Toutefois le fort soutien volontaire de nos adhérents sur l'exercice 2021 (11 611 € contre 3 887 € en 2020) compense presque cette baisse (-2%).

Le **chiffre d'affaires** au 31.12.2021 s'élève à 541 455 € contre 486 870 € en 2020, soit une hausse de 54 185 € par rapport à 2020, en hausse de 11%. La part relative des recettes d'activité dans les produits d'exploitation reste stable à 55 % contre 56 % en 2020 (mais elle se situait à 71% sur l'exercice 2018/2019).

Plus précisément, les **recettes cinéma** HT passent de 265 897 € à 319 501 €. Ce qui correspond à une hausse de 20% des recettes et de +24 % des entrées par rapport à l'année civile 2020.

La progression des recettes est obérée par un prix moyen HT inférieur de 3%, dû à une plus forte proportion de tarifs scolaires sur 2021, en raison d'un fort rattrapage de fréquentation scolaire à la réouverture en mai-juin notamment.

Quant au **bistro**, le chiffre d'affaires (sorti de caisse - Z) passe de 193 792 € (sur l'année civile 2020) à 199 615 €, soit une progression de 3%, ce qui est plutôt bien dans la mesure où l'instauration du pass sanitaire en plein été a freiné notre activité estivale d'exploitation de la terrasse.

La marge brute sur les achats sur l'exercice est de 135 059 € contre 127 165 €, ce qui représente 66% du chiffre d'affaires, contre 63% l'année précédente. L'amélioration est notamment due à une amélioration des remises consenties par notre brasseur. Ce taux de marge est dans la norme des indicateurs de la profession.

Concernant les **subventions**, on passe de 297 996 € au 31.12.2020, à 361 339€, soit une augmentation de l'ordre de 63 k€ (+21%). Nous avons touché un peu plus d'aides exceptionnelles qu'en 2020, mais nous sommes surtout revenus à une aide Art et Essai « normale », basée sur 3 écrans, de la part du CNC²

La part des subventions dans les produits d'exploitation s'élève donc à 37% contre 34 % l'an passé (et 22% en 2018/2019).

Les **transferts de charges** sont en progression, en raison d'un nombre un peu plus important de contrats aidés sur l'exercice, et d'une prise en charge d'une semaine de congés payés, dans le cadre de l'activité partielle, par l'Etat (ASP, à hauteur de 5 166 €).

² Le CNC a attribué à L'Atalante, au titre de son action pour l'Art et Essai, la 30^e prime Art et Essai la plus importante au niveau national (en 2021) ; c'est la 3^e de Nouvelle-Aquitaine, après l'Utopia de Bordeaux et le Jean-Eustache de Pessac ; et c'est le soutien le plus important, au niveau national, octroyé pour un cinéma de cette taille (3 salles et moins).

CHARGES:

Le total des charges d'exploitation 2021 s'élève à 932 745 € contre 784 152 €, au 31.12.2020 (+19%).

Achats de matières (bistro) et location films :

Ce poste passe de 200 503 € au 31.12.2020 à 220 848 € en 2021.

Le poste location films passe de 126 885 € au 31.12.2020 à 151 764 € en 2021. Cette hausse est proportionnelle aux entrées cinéma (en progression), pour l'essentiel.

Le coût des achats bistro est moindre en 2021 : 69 084 €, contre 73 618 € en 2020, d'où une amélioration de la marge, puisque le chiffre d'affaires bistro a progressé.

Autres achats et charges externes :

Ce poste (qui comprend le loyer, les achats divers, les frais généraux, la maintenance et les frais de communication) passe de 202 835 € à 216 348 € au 31.12.2021. Cette hausse est principalement due à une augmentation du poste Maintenance (bâtiment, projecteurs,...) et aux frais liés au nouveau site internet.

Masse salariale:

Sur le premier semestre 2021, les salaires des employés de l'Atalante ont été pris en charge par le dispositif d'activité partielle, et le différentiel de leur salaire intégralement maintenu, prime de 13^e mois comprise, par l'association.

Comme l'an dernier, d'importantes exonérations de charges se sont rajoutées à ce dispositif d'activité partielle, comme vu précédemment.

D'où une masse salariale (y compris groupement d'employeurs) qui se situe à : 429 993 € contre 318 289 €, au 31.12.2020.

Soit une hausse de 111 705 € par rapport à l'exercice précédent.

De plus, la part relative de la masse salariale dans le total des charges est en hausse : 45% au 31.12.2021 contre 41% au 31.12.2020.

Pourquoi cette hausse?

- Tout d'abord un moindre recours à l'activité partielle sur les premiers mois de 2021 afin de préparer la réouverture du cinéma, et l'anticipation de certaines embauches pour la saison estivale (Bistro).
- L'effectif salarié est monté jusqu'à 18 personnes (16,2 ETP), afin de limiter le recours aux contrats interim sur le Bistro (en baisse en valeur de 46%).
- Augmentation du nombre d'heures de ménage afin de couvrir toute la semaine (+53%).
- Ouverture du cinéma les dimanches matin, et accueil bistro dès les premières séances.
- Heures supplémentaires.
- Une prime de pouvoir d'achat (12 500 €) a été versée sur l'exercice 2021 de 1 000 euros pour un salarié à plein temps présent sur 12 mois, et une prime exceptionnelle (17 000 €) à verser sur 2022 est également comprise dans les comptes 2021.

Dotation aux amortissements :

Les amortissements 2021 (de l'ordre de 51 K€) sont en légère augmentation par rapport à l'arrêté des comptes au 31.12.2020.

En tenant compte de toutes ces données, le résultat d'exploitation s'élève donc à : + <u>55 099 €</u>, contre 80 653 € l'exercice précédent.

RESULTAT FINANCIER:

Le résultat financier est positif (+ 441 €)

Cela correspond aux intérêts des réserves placées sur les livrets bancaires, diminuées des frais d'intérêts du Prêt Garanti par l'État (PGE) de 100 000 € contracté auprès du Crédit Mutuel (sur une durée de 5 ans) pour assurer un haut niveau de trésorerie à l'association à court moyen terme dans cette période confuse.

RESULTAT EXCEPTIONNEL:

Le résultat exceptionnel est de 27 743 €, contre 67 328 € l'an passé.

Ce résultat exceptionnel est en grande partie récurrent dans nos comptes à cette hauteur, il s'agit de l'étalement du soutien financier versé par le CNC (SFEIC), qui permet de couvrir les amortissements du cinéma à hauteur de 90 %. (en 2020 :42 301€ de remboursement d'investissements auxquels s'ajoutaient 24 798 € de remboursements de charges éligibles, pour un total de 67 099 € de soutien CNC SFEIC l'an passé).

RESULTAT NET:

Au vu des éléments donnés ci-dessus, le résultat de l'exercice 2021 s'élève à <u>80 167 €</u> Or subventions exceptionnelles, il aurait été très négatif.

VALORISATION DU BENEVOLAT

Bénévoles Conseil d'administration	
	2 855 €
Festival RSD	
	2 580 €
Mise sous pli gazette	
	1 142 €
Total contributions bénévoles	
	6 577 €

BILAN AU 31.12.2021

Actif	2021	2020	Passif	2021	
nobilisations incorporelles	10 000	10 000	Report à nouveau des résultats	263 583	
nmobilisations corporelles	200 762	225 872	Résultat de l'exercice	80 167	
mmobilisations financières	2 103	2 103	Situation nette	343 750	
Total actif immobilisé (I)	212 865	237 975	Subventions d'investissements		
			Soutien SFEIC CNC (Provisions réglementées)	111 285	
Stock et en-cours	5 662	4 144	Total passif fonds propres (I)	455 035	
Avances et acomptes fournisseurs			Provisions Retraites (II)	56 120	
wantes et acomptes rournisseurs					
Créances clients et cpts rattachés	17 411	8 439	Emprunts et dettes aup. établis. finan.	100 029	
Créances clients	20 456	11 484			
Provisions	s - 3 045	- 3 045	Dettes fournisseurs	126 115	
Autres créances	56 536	71 254	Dettes fiscales et sociales	152 654	
			Dettes sur immobilisations		
			Autres dettes	20 274	
Disponibilités (banque, caisse, euskos)	732 190	497 568	Avances et acomptes reçus (abonnements)	56 548	
Charges constatées d'avance	11 436	10 215	Produits constatés d'avance	69 325	
Total actif circulant (II)	823 235	591 620	Total passif dettes (III)	524 945	
Fotal Actif (I+II)	1 036 102	829 597	Total Passif (I+II+III)	1 036 102	

Suite à une erreur de paramétrage qui les sous estimaient, les provisions retraites ont été fortement augmentées (+ 47 k€) en les prélevant sur le report à nouveau des résultats de 2020.

Bilan Passif

Fonds propres

La situation nette au 31.12.2020 de 309 947 €, compte tenu du résultat positif de l'exercice 2021, et de la provision supplémentaire consacrée aux départs à la retraite passe à 343 750 €.

Les provisions réglementées s'élèvent à 111 285 €. Celles-ci correspondent au soutien SFEIC du CNC lié aux investissements Cinéma non encore amortis.

Les fonds propres au 31.12.2021 s'élèvent désormais à 455 035 € contre 448 975 €.

Dettes

Un prêt garanti par l'Etat (PGE) de 100 0000 euros avait été souscrit au cours du premier confinement pour une durée d'un an. (Il a été reconduit, pour 5 années supplémentaires avec un différé de remboursement d'un an).

Le poste dettes est de 455 620 €, contre 303 381 € l'an passé. Il se décompose de la manière suivante : **Avances et acomptes reçus** (principalement des places achetées d'avance) pour 56 548 €, contre 48 215 € l'an passé. Ce poste figure dans les Autres dettes, mais nous le distinguons car il ne s'agit pas d'une dette remboursable autrement qu'en billets de cinéma.

Les **dettes fiscales et sociales** s'élèvent à 152 654 €. Elles sont supérieures à l'an dernier (90 024 € au 31.12.2020), ce qui est normal, en raison de la reprise de l'activité, de la fin des aides sur les salaires dont nous bénéficiions en 2020, et également parce que nous réglons ces dettes fiscales et sociales au trimestre (janvier 2022, en l'occurrence).

Montant des **dettes fournisseurs** : 126 115 €, contre 45 476 € cette dette est nettement plus élevée que l'an dernier en raison de la reprise de l'activité (70 k€ contre 17 k€ de dettes fournisseurs), et entre autres d'une échéance de loyer à hauteur de 15 k€ non reçue.

Bilan Actif

Immobilisations

Environ 12k€ d'investissements sur l'année : les poteaux de circulation, les deux parasols supplémentaires de la terrasse, la fresque murale de Koralie et Supakitch, un ordinateur et l'écran dynamique annonçant les séances dans le hall.

Les immobilisations incorporelles correspondent à la Licence IV de débit de boissons.

Les immobilisations corporelles diminuent au global, en raison des amortissements pratiqués qui constatent l'usure des matériels.

Les immobilisations financières correspondent à des cautions.

Stocks

6k€ de stocks contre 4 k€ l'année d'avant, en raison de la reprise d'activité.

Créances clients

Ces créances s'élèvent à 20 k€ contre 9 k€, l'an passé. Là aussi en augmentation, en raison de la reprise d'activité (séances scolaires de fin d'année en attente de règlement).

Autres créances

Remboursement à venir de 25 k€ d'acomptes sur l'impôt sur les sociétés versés en trop, et produits à recevoir (soldes de subventions et billetterie en ligne).

Trésorerie

La trésorerie est en forte hausse une fois encore. Elle est désormais de l'ordre de 732 k€ contre 497 k€ au 31.12.2020, soit une progression de + 235 K€ (liée aux différentes aides de l'Etat, des institutions – CNC, Europa – et des collectivités, en raison de la fermeture due au Covid). Cette trésorerie comprend évidemment le PGE de 100 k€, qui ne commencera à s'amortir que sur 2022.

Budget prévisionnel 2022

Comparatif Budget 2021/Réalisé: Une meilleure fréquentation que prévue sur 2021 (71 847 entrées contre 47 000) a permis « mécaniquement » de meilleures recettes cinéma et bistro, et donc un résultat positif sur l'année 2021. A l'époque de l'élaboration du budget, nous étions sous les restrictions et contraintes liées au COVID et nous nous étions basés sur une fréquentation moyenne, sans scolaires (comme l'année précédente). Nous avons par ailleurs touché des aides supplémentaires à celles prévues (149K€ contre 111k€ en budget).

Le budget 2022 est basé sur 115 000 entrées annuelles, ce qui inférieur à la tendance que nous constations avant la pandémie, mais reste élevé compte tenu du contexte du secteur du cinéma.

(en milliers d'euros)

A- Charges d'exploitation

CHARGES	Budget	Réalisé	Budget
	2021 AG	2021	2022 AG
Location films	102	152	254
Frais Cinéma et Spectacles	28	29	37
Achats Bistro	61	75	122
Electricité, Eau,	27	25	44
Gazette	25	20	40
Loyer	30	40	67
Réparations, maintenance	15	15	22
Autres charges de structure	85	87	107
Impôts et taxes	9	7	12
Masse salariale	402	393	512
Grpt d'employeur (Ménage, rempl.)	19	37	41

	I	1	
Charges financières	-	0,4	4
Charges diverses	-	-	-
Amortissements et provisions	51	52	57
IS	-	3	-
CHARGES	852	936	1 319

NOMBRE D'ENTREES CNC	47 000	71 847	115 000
PRIX MOYEN HORS TAXE	4 50 €	4 45 €	4 60 €

PRODUITS	Budget 2021 AG	Réalisé 2021	Budget 2022 AG
Adhésions et soutiens	59	68	71
Billetterie Cinéma et Spectacles	216	322	531
Bistro	162	204	346
Recettes annexes	1	4	4
Pubs et Partenariats	10	7	16
Soutien Cinéma CNC, Europa, etc.	111	149	93
Subventions	152	153	158
Aides et Rbst salaires (ASP, Sécu, AFDAS)	75	71	13

B- Produits d'exploitation	785	978	1 231
RESULTAT BRUT (B-A)	- 15	97	- 27
	•		
Produits divers	2	10	10
Reprises sur amortissements et provisions	35	28	28
Remboursement de charges CNC - SFEIC	-	-	36
PRODUITS	823	1 016	1 305
RESULTAT NET	- 30	80	- 14

Produits:

Le prix moyen retenu est de 4.60 € (grâce à une augmentation des tarifs en janvier 2022) — l'ensemble des recettes s'élèverait à 1 231 k€. Il se répartit

comme suit:

Recettes cinéma : 531 k€ Recettes Bistro : 346 k€ Subventions : 158 k€

Adhésions et soutiens : 71 k€ Autres recettes : 126 k€

Charges de fonctionnement :

L'ensemble des charges s'élèverait à 1 258 k€ avec 553 k€ de masse salariale incluse (y compris groupement d'employeurs) Cette masse salariale tient compte d'une augmentation de salaires réalisée en janvier 2022 (la dernière remontait à 2017).

Charges financières

Elles sont de 4k€ et correspondent aux charges d'intérêt du PGE et du remboursement du local du 1 quai Amiral Sala.

Amortissement des immobilisations :

La dotation aux amortissements serait de 57 k€

Autres produits:

Le résultat prévisionnel s'élèverait à - 14 k€

Ce résultat négatif est lié en partie au fait que le local n'est pour le moment pas rentabilisé (environ 8k€), et que le projet de guinguette que nous envisagions pour faciliter l'organisation du service en terrasse et le développement du chiffre d'affaires, l'été, n'a pu être lancé dans les délais. Nous sommes par ailleurs dans un contexte inflationniste, où la plus grande menace est l'évolution du coût de l'énergie (électrique, en ce qui nous concerne) et des approvisionnements.

Le poste masse salariale, qui pèse 42% du budget est le sujet principal de cette problématique. D'une part car il faut continuer d'assurer la qualité de service due au public de L'Atalante, mais d'autre part car il faut faire face aux problématiques d'érosion du pouvoir d'achat, et aux légitimes revendications salariales qui en découlent.

Il est donc indispensable de rechercher de nouvelles ressources, comme l'a évoqué le président dans son rapport moral, et toutes les économies possibles pour équilibrer ce budget et celui de l'exercice 2023 (et suivants).